CSE réseau.3

Compte rendu FO
du Comité Social et Économique
• Extraordinaire •
06 décembre 2024

En préambule, **FO se dit scandalisé par la nouvelle du non renouvellement et la disparition de 2 cars de la vidéo mobile (Rennes et Marseille)**. La DRH de la Fabrique nous apprend qu'une info/consultation sur l'arrêt d'une partie des moyens de la vidéo mobile sera à l'ordre du jour du prochain CSE Central du 13 décembre.

Les élus s'alarment également sur les objectifs de suppression d'ETP au niveau du réseau, on "parle" de 100 ETP. La directrice répond qu'elle n'a aucun chiffre à nous transmettre. Encore une fois la direction du réseau n'apporte aucune information. Nous demandons que les risques de cette annonce soient évalués et retranscrits dans nos documents de prévention de nos antennes respectives au vu des impacts et des conséquences que cela va entraîner. Puis que cela se traduise par des actions concrètes sur le terrain afin de prévenir les risques.

Un seul point à l'ordre du jour :
Recueillir l'avis des élus sur les DUERP et PAPRIPACT : les actions devant être engagées dès janvier 2025 !

Petit Rappel :

• Le **DUERP** est le **Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.**
Un document obligatoire pour l'employeur, qui répertorie l'ensemble des risques professionnels auxquels sont exposés les salariés. On y trouve aussi les actions afin de prévenir les risques le plus en amont possible en vue de protéger les salariés tant d'un point de vue physique que mental.

Le **PAPRIPACT** est le **Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail.**
À la seule charge de la direction, ce document obligatoire résulte directement de l'analyse du DUERP. La direction de chaque antenne définit ses actions à mettre en œuvre : pour qui, par qui, la temporalité et ses coûts.

Le **bilan SSCT** est le **rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la Santé de la Sécurité et des Conditions de Travail** dans l'entreprise et des actions menées au cours de l'année écoulée dans ces domaines.

Depuis 2019, les élus de la CSSCT (Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail) ont travaillé pour améliorer la mise à jour et la qualité du DUERP, du PAPRIPACT et des Bilans SSCT au sein du réseau.

Les efforts pour faire évoluer la prévention semblent avoir donné quelques résultats, notamment grâce à l'implication de la Direction de la santé, mais les résultats restent insuffisants. Certains problèmes persistent comme le manque d'implication de la direction : les actions de prévention restent limitées, manquent de priorités claires, et les engagements de la DSQVCT ne sont systématiquement pas suivis.

Il y a un gros déficit dans la prise en compte des risques professionnels : Il existe un écart flagrant entre l'identification des risques (DUERP) et les actions proposées dans les PAPRIPACT, notamment concernant la prévention primaire.

Nous constatons l'augmentation des cas de RPS (Risques Psychos Sociaux), et bien que des efforts aient été faits pour les évaluations, les actions de prévention restent insuffisantes et souvent inadéquates.

En 2024, 513 évaluations de RPS ont été réalisées, contre 439 en 2023.

A Strasbourg, les représentants de proximité ont demandé la révision du DUERP tant il était lunaire ... Accompagnés par une experte de la santé au travail de la Carsat, de la Direction de la prévention du réseau et de l'APS, le document a été réactualisé. Les élus saluent cette initiative. M. Bourgier, Directeur de la Prévention des Risques du Réseau, nous informe que ce "nouveau cadre" sera mis en place l'année prochaine dans les autres antennes.

Dans certaines antennes, on déplore l'obstruction de certains membres de la direction pour inscrire des risques.

A la Fabrique, il semble que la situation de l'absentéisme soit préoccupante, avec notamment une très forte augmentation des accidents du travail. Une analyse approfondie du bilan de l'année 2024 pourrait certainement aider à mieux comprendre les causes et à envisager des solutions.

En conclusion, si la direction met enfin l'accent sur la sensibilisation des responsables régionaux, cela pourrait améliorer la mise en œuvre locale des démarches de prévention. Cependant, le succès de cette démarche dépendra de l'engagement réel des directeurs régionaux et des managers principaux. Ces derniers doivent être bien formés et véritablement impliqués pour que les actions de prévention ne restent pas des déclarations théoriques, mais qu'elles soient traduites en actions concrètes. Il est crucial que cette sensibilisation ne soit pas une simple formalité. Une évaluation régulière de l'application des DUERP, des PAPRIPACT et des Rapports SSCT dans chaque antenne pourrait garantir leur efficacité.

*Ci-joint le **compte rendu de la CSSCT du 14 & 15 novembre***

Prochain CSE du Réseau le 19 décembre 2024

Vos élus CSE • réseau : Titulaires : Grégory HEN - Laurence ROMET - Emeline DROXLER - Claude FALLAS • **Suppléants:** Hervé MORIN • **Représentant Syndical :** Sébastien Lebailly